



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Neuvième réunion du Sous-groupe de l'Infrastructure et de la Gestion de l'Information de l'AASPG (IIM/SG9)

Dakar, Sénégal, du 3 au 7 août 2026

Point 3 de l'ordre du jour - Réalisations en matière d'infrastructures et de gestion de l'information

3.6. Autres initiatives de navigation aérienne

WP3.6F - Mise à jour du système d'échange de données OPMET et des procédures associées

Présenté par le Secrétariat

RÉSUMÉ
Cette note de travail fait le point sur les actions entreprises par le Secrétariat et les experts en la matière pour réviser le schéma OPMET et les procédures d'échange de données OPMET, telles que définies dans le Manuel de l'AFI Meteorological Bulletin Exchange (AMBEX). Il invite également la réunion à examiner le Manuel mis à jour et à considérer son approbation. Action de la réunion au paragraphe 3
RÉFÉRENCE(s) : • Manuel AMBEX, 7^{ème} édition • Rapport AASPG/1
Objectif(s) stratégique(s) de l'OACI : A – <i>Chaque vol est sécurisé et sûr ;</i> C- <i>L'aviation offre une mobilité sans couture, accessible et fiable pour tous.</i>

1. INTRODUCTION

- 1.1. La réunion se rappellera que les informations météorologiques opérationnelles (OPMET) sont essentielles pour garantir la sécurité, la régularité et l'efficacité de la navigation aérienne internationale. Dans ce contexte, le système Africa-Indien (AFI) Meteorological Bulletin Exchange (AMBEX) a été établi en 1986 par le Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre (APIRG) comme principal cadre directeur détaillant les procédures pour les échanges OPMET dans la région.
- 1.2. Le Manuel AMBEX définit clairement les responsabilités des centres AMBEX et les procédures à suivre. Cependant, les procédures actuelles de l'AMBEX AFI, publiées la dernière fois en 2014, ne sont plus totalement alignées sur les développements récents des Normes et Pratiques Recommandées (SARPs) de l'OACI.

- 1.3. Pour combler ces écarts, une équipe d'experts en la matière, créée dans le cadre du projet CODEVMET, a entrepris un examen complet et une mise à jour des dispositions obsolètes contenues dans le Manuel AMBEX AFI.
- 1.4. La réunion AASPG/1, reconnaissant les préoccupations concernant la fourniture rapide d'informations OPMET de qualité, a félicité le Secrétariat pour avoir lancé la revue du système AMBEX. Elle a adopté la décision 1/15, demandant au Secrétariat d'accélérer la mise à jour du système et des procédures AFI AMBEX en coordination avec les NOC, BCC et IROGs/RODB ; de diffuser le projet de Manuel pour examen par les parties prenantes ; d'organiser un atelier de validation ; et de soumettre le Manuel consolidé à l'AASPG/2.
- 1.5. La réunion est donc invitée à examiner le projet mis à jour de Système et de Procédures pour les échanges OPMET dans la région AFI en vue de son approbation et de sa mise en œuvre.

2. DISCUSSIONS

Évaluation du système AMBEX et analyse des lacunes

- 2.1. En mai/juin 2025, l'équipe d'experts a évalué le système AMBEX et identifié les principaux problèmes affectant la diffusion des informations OPMET, notamment des procédures et formats de bulletins obsolètes, une mise en œuvre limitée de l'AMHS pour IWXXM, une rapidité incohérente des bulletins, des stations inactives, une infrastructure de communication AFI (en dessous de 97 %), une coordination interétatique faible, une formation limitée et un contrôle qualité médiocre. Par conséquent, l'équipe a fourni un rapport d'évaluation complet détaillant les écarts identifiés et les actions correctives, puis a recommandé de mettre à jour le Manuel AMBEX pour l'aligner sur les normes actuelles de l'OACI et de l'OMM, en intégrant des tableaux de routage révisés, des stations actives, des en-têtes valides et des plannings mis à jour.

Rédaction de la version mise à jour du système et des procédures pour l'échange de données OPMET

- 2.2. En septembre 2025, un atelier s'est tenu à Freetown, Sierra Leone, réunissant des experts CNS et MET pour examiner le rapport d'évaluation et réaliser une analyse des écarts du système AMBEX par rapport aux normes et pratiques recommandées (SARPs) pertinentes de l'OACI. Au cours de l'atelier, les participants ont également rédigé la structure organisationnelle et éditoriale du futur manuel AMBEX mis à jour et élaboré une feuille de route complète pour guider la préparation du projet mis à jour.

Validation du projet mis à jour du système et des procédures pour l'échange de données OPMET

- 2.3. En mars 2026, un atelier a eu lieu à Accra, au Ghana, pour valider le système et les procédures d'échange de données OPMET (AMBEX) pour la région AFI. L'événement a réuni vingt-sept (27) experts CNS et MET des régions ESAF et WACAF pour examiner le projet de manuel mis à jour et fournir des orientations pour son amélioration et sa finalisation.
- 2.4. Au cours de l'atelier, les participants ont examiné en profondeur le projet de Manuel AMBEX et ont fourni des commentaires consolidés visant à améliorer le document pour soumission à l'AASPG via le PRCC. Ils ont également convenu de renommer le Manuel en AFI OPMET Data Exchange Scheme and Procedures (AODEX-HB) afin de mieux refléter l'approche centrée sur les données de la fourniture d'informations météorologiques.
- 2.5. De plus, les participants ont élaboré des Conditions de référence pour le Groupe régional AFI de Gestion des OPMET (AFI-ROMG) et établi une feuille de route pour guider la finalisation, l'approbation et la mise en œuvre du Manuel mis à jour.

Consultation avec les États et les parties prenantes

- 2.6. Conformément à la feuille de route pour la mise à jour du Manuel AMBEX, le Secrétariat a diffusé le Manuel du Système et des Procédures d'échange de données OPMET (AODEX) (anglais/français) aux États ESAF et WACAF, ainsi qu'aux RODB de Dakar et Pretoria, pour examen via la Lettre référencée: T10/7.2 – 0444 en date du 16 juin 2026. À ce jour, le Secrétariat n'a reçu que le retour d'un seul État (la Guinée) qui a fait des contributions pertinente au Manuel AODEX, malgré plusieurs rappels.

Consolidation du projet de manuel mis à jour

- 2.7. Malgré le manque de retours des États et de l'industrie sur le projet AODEX, le Secrétariat a examiné et consolidé le Manuel mis à jour tel que fourni dans les annexes A et B de cette note de travail. La réunion devrait les examiner et fournir des orientations pour les prochaines étapes.

3. ACTION DE LA RÉUNION

- 3.1. La réunion est invitée à :

- a) prendre note des informations présentées dans cette note de travail ; et
- b) délibérer sur le point §2.7 de cette de travail.

--- FIN ---